

Expérimentation collecte des végétaux

Votre collecte des déchets évolue pour valoriser vos déchets de jardin sur des zones test des communes d'Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris

Cette collecte des déchets verts en porte à porte vient en substitution de la collecte d'ordures ménagères

Pourquoi mener cette expérimentation ?

L'optimisation de la collecte et la réduction des déchets ménagers sont des préoccupations fortes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et du syndicat de traitement Univalom.

Dans cet objectif, la collectivité souhaite mener une expérimentation de collecte des déchets végétaux en porte à porte sur des zones test dans les communes suivantes :

- › Antibes : Super Antibes
- › Biot : Bois-Fleuri et Vallée Verte
- › Valbonne : Île Verte et Bel-Air
- › Vallauris : Super Cannes

Valoriser les déchets organiques

En effet, les déchets végétaux représentent **18 % des déchets des ménages (31 278 tonnes)** soit une production moyenne de **173 kg/habitant/an**. Une grande quantité est jetée directement aux ordures ménagères ou brûlée à l'air libre.

Afin de valoriser ces déchets organiques et lutter contre la pollution atmosphérique et les risques incendie générés par l'incinération des végétaux, **la CASA souhaite expérimenter une collecte des végétaux en porte à porte sur des zones test. 400 foyers seront ainsi concernés par cette expérimentation sur Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris.**

Calendrier

Collecte des végétaux de novembre à mars 1 semaine sur 2 référez-vous aux calendriers de votre commune.

- › [Antibes](#)

- > [Biot](#)
- > [Valbonne](#)
- > [Vallauris](#)

Collecte

Depuis le mois de mai 2022 pour les secteurs retenus, les agents du service déchets de la CASA et les ambassadeurs du tri du syndicat de traitement UNIVALOM vont à la rencontre des foyers concernés pour réaliser l'étude de dotation et les renseigner sur les modalités de cette nouvelle collecte.

Modalités pour l'inscription et la livraison des contenants

Suivant l'accessibilité pour la collecte, la dotation sera la suivante :

- > **Pour les habitations individuelles pouvant être desservies directement par un véhicule de collecte** : mise à disposition de 2 bacs maximum de 340 litres par foyer.



- > **Pour les habitations individuelles ne pouvant pas être desservies directement par un véhicule de collecte** : la CASA fournira des sacs en papier Kraft de 110 litres. La présentation maximum est de 6 sacs par foyer, par jour de collecte.



Les dotations se feront après vérification de votre éligibilité et inscription sur ce lien : [Cartographie de l'expérimentation collecte végétaux Antibes - Biot - Valbonne - Vallauris](#)



Mode d'emploi de la cartographie : saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut à droite ou cliquez directement sur votre adresse. **Si vous êtes éligible, le formulaire correspondant vous sera proposé.**

Une fois la demande saisie, **la mise à disposition et la livraison gratuites des bacs ou des sacs seront réalisées à compter du 16 mai 2022. (livraison dans un délai de 15 jours après votre inscription)**

Accès direct aux formulaires de demande de contenants :

- > Demande de bac : <https://formulaires-envinet.agglo-casa.fr/forms/vegetaux/Part/Bac> ↗
- > Demande de sacs : <https://formulaires-envinet.agglo-casa.fr/forms/vegetaux/Part/Sac> ↗

Rappel de consignes

Pour les grosses productions, les déchèteries communautaires sont à votre disposition. Les dépôts non réglementaires ne seront pas collectés.

Infos déchèteries : <https://www.univalom.fr/les-decheteries> ↗

Afin de renforcer la dynamique de réduction à la source et valoriser vos préparations et restes de repas, UNIVALOM propose également des **composteurs gratuits**.

Infos compostage : <https://www.univalom.fr/le-compostage> ↗



